

# SA SNCF VOYAGEURS



# L'UNSA OBTIENT UNE PRIME EXCEPTIONNELLE

Notre organisation syndicale salue l'attribution de cette prime obtenue par le biais de la négociation dans le cadre du dialogue social.

600€

c'est le montant brut de la prime qui sera versée aux agents de la SA Voyageurs sur la solde de décembre 2021.

Au-delà des revendications fortes liées à la négociation annuelle obligatoire (NAO), l'UNSA-Ferroviaire avait déjà interpellé Christophe Fanichet, le président de la SA SNCF Voyageurs, afin de revendiquer une reconnaissance du travail des salariés durant la période de crise sanitaire.

## **SELON L'UNSA-FERROVIAIRE**

Il est indéniable que l'implication des salariés de la SA Voyageurs depuis le début de la pandémie a permis de répondre aux exigences de l'État et des AOM et de faire circuler les trains partout en France. •••

# **À NOTER**

Cette prime vient en complément de la prime de pouvoir d'achat obtenue le 17 novembre dernier lors des négociations annuelles obligatoires.

## **POUR RAPPEL**

#### **JUILLET 2021**

> Courrier relatif à la prime Covid-19 et PEPA.

## **OCTOBRE 2021**

> Courrier demandant l'extension des mesures octrovées sur l'Axe Atlantique.

### **LOCALEMENT**

- > Déclinaison des courriers en régions et dans tous les CSE de la SA SNCF Voyageurs.
- > Pose de nombreuses DCI et de quelques préavis de grève.
- > Interventions dans les audiences. bilatérales et CSE.























PAR LEUR ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN, LES AGENTS DE LA SA SNCF VOYAGEURS PARTICIPENT AU RAYONNEMENT DES **ACTIVITÉS, QUELS QUE SOIENT LEUR** MÉTIER OU LEURS FONCTIONS.

L'UNSA avait sollicité le président de la SA SNCF Voyageurs, par un courrier en date du 21 juillet 2021, pour qu'il intervienne auprès du gouvernement afin de rendre les cheminots éligibles à l'extension de la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat (PEPA).

### **PAR AILLEURS**

Après l'octroi d'une prime exceptionnelle aux agents des établissements traction TGV Atlantique pour répondre à la non-augmentation des salaires, l'UNSA s'est de nouveau adressée à Christophe Fanichet, dans un courrier du 29 octobre 2021, pour réclamer, dans un esprit d'équité, l'extension de cette mesure à tous les personnels de la SA Voyageurs.

#### **AUJOURD'HUI**

Le président de la SA SNCF Voyageurs, en concertation avec les activités, répond favorablement à l'UNSA-Ferroviaire et octroie à tous les salariés de la SA, quel que soit leur périmètre, une prime de reconnaissance d'un montant de 600 € brut, en complément de la prime de pouvoir d'achat obtenue lors de la NAO du 17 novembre 2021. Néanmoins, même si le montant de cette prime reste inférieur aux attentes légitimes des salariés au regard de leur niveau d'implication, elle a le mérite de leur apporter une certaine reconnaissance pour leur travail.

# ET POUR LES SALARIÉS DES AUTRES SA?







Satisfaite du résultat obtenu pour les agents de la SA Voyageurs, l'UNSA sollicitera les autres SA pour que cette mesure soit appliquée à l'ensemble des salariés ! Si la SA Voyageurs a obtenu de bons résultats, c'est aussi grâce au travail consciencieux des agents des SA SNCF, Réseau et G&C. Quant à la SAS Fret, elle a tiré son épingle du jeu pendant la pandémie et ses agents doivent également bénéficier de la prime de 600 €. Un courrier dans ce sens a été adressé à Frédéric Delorme le 2 novembre dernier.













